

# Le front domestique à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste : entre crise de la domesticité et promotion de l'enseignement ménager, 1900–1927

CATHERINE CHARRON\*

*Les premières féministes canadiennes-français, réunies au sein de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) à partir de 1907, ont défendu l'accès des femmes à la sphère publique, notamment à travers les dossiers du suffrage féminin, de l'éducation supérieure ou du travail des femmes. Elles ont aussi porté un intérêt particulier, et cela a jusqu'à maintenant été peu abordé par l'historiographie, à la situation domestique des femmes et en particulier à la question du travail domestique. Dans ce domaine, elles ont articulé leurs réflexions autour de deux thèmes principaux que sont le service domestique et l'enseignement ménager. Les discours et les actions des militantes de la FNSJB sur le sujet du travail domestique révèlent d'abord le caractère central de cette préoccupation chez cette première génération de féministes; ils expriment ensuite une double intention, soit de contester l'assignation exclusive des femmes à la sphère privée tout en valorisant, voire en tentant de professionnaliser, leur travail domestique.*

*The first French-Canadian feminists, organized in the Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) from 1907, actively promoted women's access to the public sphere, notably in the areas of women's suffrage, access to higher education, and participation in the work force. They also maintained an interest, one that has so far been neglected by historians, in the domestic situation of women and the question of domestic work. They addressed two themes in this context: domestic service and home economics. The speeches and actions of this first generation of feminists in the FNSJB reveal the importance they placed on these concerns, as well as the double goal of challenging women's relegation to the private sphere and of seeking recognition for the professional value of women's domestic work.*

« [T]ANDIS QUE toute l'énergie d'un homme peut se concentrer sur sa carrière, jamais il n'est permis à une femme d'oublier la fonction familiale qu'elle

\* Catherine Charron est doctorante en histoire à l'Université Laval.

est appelée à remplir<sup>1</sup>. » Les questions gravitant autour de la famille représentent en quelque sorte un point d’ancrage de la réflexion féministe au début du XX<sup>e</sup> siècle au Québec, ou, pour reprendre les termes de Maryse Darsigny, « le terrain sur lequel naissent les différentes formes de résistance<sup>2</sup> ». Cette constatation n’a rien d’étonnant, considérant que la maternité constitue à l’époque l’élément essentiel de la définition sociale des femmes. L’émergence du mouvement féministe en Occident à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle coïncide bien avec l’instauration d’un régime moderne de division sexuelle du travail. La séparation des sphères d’activité féminines et masculines se double d’un fort appareillage idéologique, dont la fonction est d’écarter légitimement les femmes des domaines du pouvoir social – économique et politique – et de les confiner au domaine domestique de la reproduction<sup>3</sup>.

Dans les années 1970, le travail domestique, gratuit et invisible, a été ciblé par les mouvements féministes comme le vecteur de l’oppression des femmes. Les analyses féministes de la production domestique ont toutes remises en question les théories fonctionnalistes qui naturalisent les rôles féminins et masculins dans la famille. Elles ont démontré que la division sexuelle du travail, « modulée historiquement et socialement » par les rapports sociaux de sexe, « traduisait non une complémentarité des tâches mais bien la relation de pouvoir des hommes sur les femmes »<sup>4</sup>. Ce n’est qu’après cette remise en cause fondamentale de l’idéologie naturaliste que l’arrangement des rapports entre les sexes a pu être questionné dans son intégralité. Et pourtant, bien avant le travail théorique de déconstruction accompli par les féministes de la « deuxième vague », des femmes au tournant du XX<sup>e</sup> siècle ont tenté, dans la mesure de leurs moyens, de faire brèche dans l’édifice de la séparation des sphères<sup>5</sup>.

Malgré quelques travaux historiques importants réalisés à partir de la fin des années 1970, « l’action concrète des groupes féministes » au Québec, comme le soulignent Micheline Dumont et Louise Toupin, « nous reste encore mal connue »<sup>6</sup>. Dans le cas de la Fédération nationale

1 Madame Gérin-Lajoie, « Travail des femmes et des enfants dans la province de Québec », *La Bonne Parole*, vol. 8, n<sup>o</sup> 9, septembre 1920, p. 4.

2 Maryse Darsigny, « La “femme moderne” selon Thérèse Casgrain : une analyse de son discours féministe des années trente », dans Anita Caron et Lorraine Archambault (dir.), *Thérèse Casgrain : une femme tenace et engagée*, Ste-Foy, Presses de l’Université du Québec, 1993, p. 128.

3 Danièle Kergoat, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » dans Helena Hirata *et al.* (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme* (2<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 2004, p. 36.

4 *Ibid.*

5 Pour une analyse de l’idéologie véhiculée par deux figures marquantes du féminisme du tournant du XX<sup>e</sup> siècle au Québec, voir Diane Thibeault, *Premières brèches dans l’idéologie des deux sphères : Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry, deux journalistes montréalaises de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, Université d’Ottawa, 1980.

6 Micheline Dumont et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec. Anthologie 1900–1985*, Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 21.

Saint-Jean-Baptiste (FNSJB)<sup>7</sup>, plusieurs aspects de ses activités demeurent dans l'ombre – par exemple le fonctionnement et l'organisation des associations professionnelles, ou encore celle des fédérations paroissiales – alors que certaines luttes, en particulier celle pour le droit de vote<sup>8</sup>, ont davantage suscité l'intérêt des chercheuses. De façon générale, relativement peu d'attention a été accordée aux actions et aux discours axés sur la « sphère privée » ou sur les rôles domestiques des femmes, qui ont été régulièrement associés à la dimension plus conservatrice de ces mouvements féminins<sup>9</sup>. Pourtant, il apparaît que tout en menant de front les dossiers du suffrage, de l'éducation supérieure ou des droits civils, la FNSJB était impliquée dans un nombre important de campagnes ou de luttes d'un autre type, telle la campagne en faveur de la tempérance, de la décence vestimentaire, de la lutte contre la mortalité infantile ou encore de la promotion de l'enseignement ménager.

Dans cet article, nous considérons les « questions domestiques » traitées par les membres de la FNSJB comme partie intégrante de leur engagement social, sans pour autant nous inscrire dans un courant historiographique qui qualifie de « maternalistes » certains mouvements de femmes du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Nous préférons considérer la maternité, ainsi que

7 La FNSJB est la première association féministe canadienne-française, fondée en 1907 par quelques dames patronnesses de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. L'étude pionnière de Yolande Pinard (*Le féminisme à Montréal au commencement du XX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, Université du Québec, 1976) demeure la référence la plus fouillée sur cette question. Plusieurs articles et mémoires ont cependant examiné quelques dimensions spécifiques de la pensée et des actions de la FNSJB : parmi les plus récents, notons ceux de Karine Hébert, *Une organisation maternaliste au Québec, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (1900–1940)*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1997; de Yolande Cohen et Chantal Maillé, « Les cours d'instruction civique de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste : une voie d'accès à la citoyenneté politique pour les femmes du Québec », *Recherches féministes*, vol. 12, n<sup>o</sup> 2, 1999, p. 39–59; et de Denyse Baillargeon, « “Sur les berceaux je veille” : les aides-maternelles de la Fédération nationale Saint-Jean Baptiste et la professionnalisation des domestiques (1928–1940) », *Sextant*, n<sup>o</sup> 15/16, 2001, p. 203–233.

8 Au Québec, les principales études sur le sujet sont celles de : Maryse Darsigny, *Du comité du suffrage féminin à la ligue des droits de la femme (1922–1940) : le second souffle du mouvement féministe au Québec de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1994; Diane Lamoureux, *Citoyennes? Femmes, droit de vote et démocratie*, Montréal, éditions du Remue-ménage, 1989; Luigi Trifiro, *La crise de 1922 dans la lutte pour le suffrage féminin au Québec*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 1976; Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n<sup>o</sup> 3, 1999, p. 55–73.

9 Pinard, *Le féminisme à Montréal*, p. 71–72.

10 L'idéologie de ces groupes qualifiés de maternalistes serait basée sur l'exaltation de la « différence » des femmes, laquelle découlerait de leur capacité d'enfanter, et qui serait caractérisée par les qualités traditionnellement associées au féminin et au maternel. Les maternalistes trouveraient dans la « spécificité maternelle » des femmes la justification de l'extension de leurs rôles et de leurs droits, alors que les féministes seraient quant à elles motivées par une quête d'égalité. Parmi les principales historiennes représentantes de ce courant on retient Seth Koven et Sonya Michel,

l'ensemble des questions relatives à la situation domestique des femmes, comme des enjeux primordiaux de ces mouvements, – sans doute aussi des éléments d'une stratégie argumentative dans un contexte profondément hostile au féminisme –, mais sans faire de « l'argument maternel<sup>11</sup> » le déterminant ultime de leurs revendications. Imprégnées de l'idéologie naturaliste de la différence des sexes, comme d'ailleurs l'ensemble de leurs contemporains, l'idée de la complémentarité est bien entendu très présente chez les féministes de l'époque. Néanmoins, on peut aussi retrouver dans leur discours des considérations plus matérialistes sur la situation des femmes et leur devenir. En tout état de cause, les militantes de la FNSJB ont généralement opté pour une orientation franchement pragmatique.

À travers l'étude de deux dossiers importants qui abordent directement la question du travail domestique – le service domestique et l'enseignement ménager – nous posons l'hypothèse que leur implication dans ces domaines est l'expression de leur insatisfaction quant à leur situation domestique, matérielle et symbolique, et leur volonté d'en transformer les conditions. Nous reprendrons les conclusions principales de notre mémoire de maîtrise, dans lequel nous faisons état en outre de la pénétration des questions domestiques au cœur de luttes apparemment sans rapport avec celles-ci, soit celle touchant le travail des femmes, l'éducation supérieure et la réforme du Code civil<sup>12</sup>. Nous y défendons l'idée que de l'ensemble des champs d'intérêt de la FNSJB ressort une préoccupation marquée pour la situation domestique des femmes en général et l'exercice du travail domestique en particulier. Dans cet article, nous nous concentrerons sur ces deux enjeux que sont le service domestique et l'enseignement ménager, tout en laissant tomber les analyses détaillées de discours pour reprendre l'essentiel des conclusions.

Les actes des cinq premiers congrès de la FNSJB tenus en 1907, 1909, 1917, 1921 et 1927<sup>13</sup>, ainsi que les articles publiés durant cette période

---

« Womanly Duties: Maternalist Politics and the Origins of Welfare State in France, Germany, Great Britain, and the United States, 1880–1920 », *American Historical Review*, vol. 4, octobre 1990, p. 1076–1114; Molly Ladd-Taylor, « Toward Defining Maternalism in U.S. History », *Journal of Women's History*, vol. 5, n° 2, automne 1993, p. 110–113. Au Québec, notons les travaux de Cheryl Gosselin, « Vers l'avenir. Quebec Women's Politics Between 1945 and 1967: Feminist, Maternalist and Nationalist Links », thèse de doctorat, Université de Montréal, 2003; Hébert, *Une organisation maternaliste au Québec : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (1900–1940)*; et Denyse Baillargeon, « Maternalisme et État providence : le cas du Québec », *Sextant*, vol. 20, 2003, p. 113–147.

11 Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », p. 5.

12 Catherine Charron, *La question du travail domestique au début au XX<sup>e</sup> siècle au Québec : un enjeu à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 1900–1927*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 2007. Ce mémoire a été récompensé par la Médaille académique de la Gouverneure générale en 2008.

13 Les premières décennies d'existence de la FNSJB sont marquées par la présidence de Marie Gérin-Lajoie, dont le départ en 1933 marque un tournant à la FNSJB. Voir Marie Lavigne, Yolande Pinard

dans *La Bonne Parole*, organe de la FNSJB, constituent l'essentiel de notre corpus de sources. D'autres textes publiés dans des revues féminines dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont aussi été mis à contribution<sup>14</sup>. À chacun des congrès, sauf en 1917, la question du service domestique fait l'objet de discours spécifiques, mais les deux premiers congrès sont cependant les plus riches à cet égard. L'enseignement ménager occupe quant à lui une large place dans tous les congrès de la Fédération ainsi que dans les pages de *La Bonne Parole* pendant toute la période étudiée, à l'image de la diversité des initiatives de la FNSJB en cette matière : on y traite de l'École ménagère provinciale, de cours post-scolaires et d'enseignement ménager primaire. Tout particulièrement, on remarque que la question du travail domestique, dans les congrès comme dans les revues, est associée à un éventail très diversifié de sujets, du travail « hors-foyer » des femmes à la lutte contre la mortalité infantile, en passant par l'enseignement supérieur.

Dans un premier temps, nous dresserons un portrait de l'enjeu du service domestique tel que débattu dans les revues féminines à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et à la FNSJB dès 1907. Les textes du corpus portant sur le service domestique nous sont apparus rapidement comme étant marqués par un esprit de « crise ». Nous expliquerons les facteurs à l'origine de ce sentiment de panique chez les maîtresses de maison du Québec, pour ensuite décrire et analyser les différentes pistes de solution mises de l'avant par les militantes pour contrer la « crise de la domesticité ». Dans un deuxième temps, nous aborderons la campagne énergique de promotion de l'enseignement ménager menée par la FNSJB à travers les projets élaborés en ce domaine, tout en insistant à la fois sur la philosophie de l'enseignement, les influences idéologiques et les facteurs politiques qui peuvent expliquer l'engouement des féministes pour cette cause.

### « Conjuré le fléau domestique<sup>15</sup> » : les féministes et la crise de la domesticité

Au Québec comme ailleurs en Occident, le déclin (en termes absolus et relatifs) du service domestique résident à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a été bien documenté par les historiens<sup>16</sup>. À l'époque, les angoisses liées

---

et Jennifer Stoddart, « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du 20<sup>e</sup> siècle » dans Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 214.

14 Il s'agit essentiellement des revues *Le Coin du Feu* (1893–1896) et *Le Journal de Françoise* (1902–1909). La présence dans ces pages de textes importants de militantes qui seront actives à la FNSJB explique l'élargissement de l'étude aux années précédant 1907.

15 M<sup>me</sup> Dandurand, « Un appel aux Femmes Canadiennes Françaises », *Le Coin du Feu*, avril 1894, p. 97.

16 Pour le Canada, notons : Claudette Lacelle, *Les domestiques en milieu urbain canadien au XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Lieux et parcs historiques nationaux, Environnement Canada, 1987; Marilyn

à la difficulté de recruter et de conserver des domestiques s'expriment sous le vocable de « crise ». Dans les provinces anglaises du Canada, comme d'ailleurs en France et aux États-Unis, la « crise de la domesticité » alimente chroniques et congrès féminins. Au *National Council of Women* (NCWC), on en fait l'objet d'une séance du premier congrès, tenu à Ottawa en avril 1894. Une participante du Québec, Joséphine Dandurand, décrit la situation vécue par les maîtresses de maison montréalaises, qui souffrent considérablement de la pénurie, mais surtout de la mobilité des domestiques<sup>17</sup>. Treize ans plus tard, Joséphine Dandurand et ses compatriotes canadiennes-françaises pourront discuter du problème dans leur propre association, la FNSJB, lors du congrès de fondation. Cette conjoncture de crise donne l'occasion aux militantes de la FNSJB d'exprimer, d'une part, leur insatisfaction quant à l'organisation du travail domestique dans leurs foyers, et, d'autre part, de proposer les réformes qu'elles jugent nécessaires à l'amélioration de cette institution du service domestique, centrée sur le rapport maîtresse-servante<sup>18</sup>. Ce prisme du service domestique constitue un point de vue inédit sur l'émergence du féminisme au Québec, en même temps qu'un angle privilégié d'analyse de l'interpénétration, toujours historique, des rapports de classe et de sexe<sup>19</sup>.

### ***Un problème « de femmes »***

Au sein de la classe bourgeoise, ce sont des femmes qui s'expriment sur le sujet du service domestique, car elles sont les plus immédiatement touchées par une crise dans ce secteur. Quelquefois, une dame rappelle que la résolution de cette crise de la domesticité est dans l'intérêt des maris comme des épouses, mais il s'agit en bout de ligne d'un problème « de femme ». Comme le souligne Jeanne Anctil, directrice de l'École ménagère provinciale :

[...] toutes ont intérêt à voir se résoudre cette formidable question domestique, les personnes de la classe riche dédaignant les travaux manuels, et

---

Barber, *Les domestiques immigrantes au Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 1991; Eric W. Sager, « The Transformation of the Canadian Domestic Servant, 1891–1931 », *Social Science History*, vol. 31, n° 4, hiver 2007, p. 509–537.

17 NCWC, *First Annual Report of the National Council of Women of Canada*, Ottawa, 1894, p. 169.

18 Les termes « servante », « domestique » ou « bonne » sont utilisés indifféremment dans cet article, comme c'était le cas au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, pour désigner les employées domestiques résidant chez leur employeur.

19 Dans le cadre historique du Québec francophone au début du XX<sup>e</sup> siècle, la différence ethnique ou religieuse n'apparaît pas déterminante dans la configuration des rapports de service, contrairement à la situation dans le Canada anglophone. Eric Sager nous apprend qu'en 1901, plus de 90 p. 100 des servantes travaillant dans des foyers francophones sont canadiennes-françaises et catholiques (« The Transformation of the Canadian Domestic Servant », p. 527).

celles de la classe pauvre ne voulant plus servir et dédaignant aussi les travaux du ménage. Qui fera la soupe dans la génération qui pousse? Les jeunes gens, je gage. On pourra dire alors que l'Amérique est vraiment le pays des surprises et des innovations pratiques!<sup>20</sup>

Il est inconcevable à l'époque que le travail domestique puisse être accompli par des hommes, alors on les oublie, comme s'ils ne participaient pas eux aussi à la scène domestique, comme s'ils n'en étaient pas des acteurs principaux. Ces messieurs sont d'office exemptés des tâches, mais aussi des tracas domestiques; leurs épouses, en revanche, en sont fort préoccupées. De fait, leurs activités quotidiennes sont en partie déterminées par la quantité et la qualité des services domestiques dont elles peuvent bénéficier. Pas étonnant que plusieurs de ces femmes se sentent à la merci de leurs employées et paniquent à l'idée d'une désertion inopinée de leur cuisinière ou de leur petite bonne. Pour elles, il est clair que le rapport de force entre patronnes et domestiques est au détriment des premières, comme l'exprime Joséphine Marchand-Dandurand dans son journal personnel :

Victimes, vraiment? Admettons au moins que ces demoiselles ont leur revanche. Combien en est-il parmi vous, mesdames, qui n'aient été abandonnées déjà par votre cuisinière, au moment critique où il vous arrivait du monde? ou par la bonne d'enfants, quand la maladie de ces derniers rendait son service le plus indispensable? Non! je crois que la question a été mal comprise; qu'on n'a pas rendu justice aux vraies maltraitées [...]<sup>21</sup>.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de femmes de la bourgeoisie s'engagent dans des activités sociales et développent tant bien que mal une certaine autonomie, qui se voit compromise par la perspective d'une défaillance du service domestique. Le premier réflexe est, sans surprise, de faire des domestiques les responsables du problème, mais les féministes de la FNSJB n'en resteront pas là.

### **À qui la faute?**

La crise de la domesticité, pour plusieurs contemporains, se manifeste d'abord et avant tout par une pénurie de bonnes. Au moins jusqu'à la crise économique des années 1930, la difficulté de dénicher des domestiques semble constante : « Il n'y a plus de servantes ou, s'il y en a, elles sont introuvables<sup>22</sup> ». Déjà, à l'époque, on attribue à l'industrialisation la

20 Citée dans Pinard, *Le féminisme à Montréal*, p. 74–75.

21 Joséphine Marchand-Dandurand, *Journal intime, 1879–1900*, Lachine, Éditions de la pleine lune, 2000, p. 169.

22 Mademoiselle Y. M. [Yvonne Maille], « L'association catholique féminine : Œuvre du Foyer », *La Bonne Parole*, vol. 10, n° 11, novembre 1922, p. 8.

responsabilité de ce problème. À partir des années 1880, les opportunités d'emploi à Montréal dans les usines, mais également dans les bureaux et les grands magasins, se multiplient pour les jeunes femmes<sup>23</sup>. Certaines dames reconnaissent du bout des lèvres que les conditions de travail propres au service domestique attirent peu les jeunes filles, avides de la liberté que leur permettent d'autres emplois. La plupart croient cependant que le mépris qui entache cette profession est la raison qui pousse nombre de jeunes filles à s'en éloigner. C'est d'ailleurs ce que les commissaires responsables de l'enquête sur l'enseignement technique et industriel au Canada en 1911 retiennent des témoignages que leur ont livrés plusieurs membres d'associations féminines, dont la FNSJB :

Quelques témoignages de différents endroits furent soumis à la Commission, certifiant que des jeunes femmes compétentes ne veulent pas accepter des positions de ménagères dans des maisons privées, parce que les expressions « domestique », « fille à gages » ou « servante à domicile », sont interprétées comme indiquant un rang d'infériorité sociale qu'elles ne veulent pas accepter. [...] Cette idée dangereuse s'est répandue et se répand encore par tout le pays, que le travail de la servante ou de la ménagère salariée est moins propre aux jeunes filles et moins digne d'elles que le travail au bureau, au magasin ou à la manufacture<sup>24</sup>.

Il semble clair que le service domestique connaît à cette époque des transformations, qui vont bien au-delà d'une simple pénurie de bonnes. Les filles des régions rurales qui vont se placer comme servantes à Montréal dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle sont, comparativement à celles de l'époque précédente, plus mobiles, allant d'un emploi à l'autre, et elles restent probablement moins longtemps dans le service. Ces phénomènes participent certainement au diagnostic de pénurie. Mais cette mobilité des servantes, si les dames de la FNSJB conçoivent qu'elle est rendue possible par des facteurs économiques, devient dans leur esprit le symptôme des problèmes plus profonds qui gangrènent le service domestique. En cherchant à mettre le doigt sur le nœud du problème, les dames de la FNSJB dévoilent leur perception des servantes, qui sont

23 Danielle Gauvreau, Sherry Olson et Patricia Thornton, « The Harsh Welcome of an Industrial City: Immigrant Women in Montreal, 1880–1900 », *Histoire sociale / Social History*, vol. 40, n° 80, novembre 2007, p. 361. Les auteures font remarquer que l'immigration féminine accentue le déséquilibre démographique hommes-femmes, dont le ratio est de 83 p. 100 chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans en 1901 à Montréal, alors qu'il est de 104 hommes pour 100 femmes dans les régions avoisinantes (p. 361). Par ailleurs, alors que plus du quart (27 p. 100) des travailleuses montréalaises francophones célibataires d'origine rurale en 1901 sont employées comme domestiques, ce n'est le cas que pour 17 p. 100 de celles qui sont nées en ville (p. 370).

24 Canada, *Commission royale sur l'enseignement industriel et technique : rapport des commissaires*, Ottawa, 1913, p. 58.

jugées tour à tour incapables et indociles, ignorantes, ou tout simplement malheureuses et souffrant d'un manque de considération. Les maîtresses les plus intransigeantes comme les plus conciliantes réalisent que le service domestique a changé depuis l'époque de leurs mères et grand-mères, et qu'elles doivent coûte que coûte composer avec cette nouvelle réalité. À cet égard, il existe une part des patronnes qui s'obstinent à pointer du doigt les servantes et qui refusent de considérer les maîtresses autrement que comme des victimes innocentes de la situation, mais les militantes de la FNSJB les plus visibles sur le sujet du service domestique sont celles qui croient à une responsabilité partagée des maîtresses et des servantes dans cette détérioration du service domestique.

### ***Améliorer la relation maîtresse-servante***

Dès 1907, à leur premier congrès, après avoir exposé le problème du service domestique du point de vue des maîtresses, les congressistes consentent à entendre les doléances des domestiques. M<sup>lle</sup> Marceau, mandatée par Marie Gérin-Lajoie, alors vice-présidente de la FNSJB, pour enquêter auprès de ces dernières, rapporte ses « observations » au distingué public du Congrès. Les principales plaintes des servantes dont elle se fait l'écho sont les suivantes : « manque de temps » pour les « devoirs religieux », chambres « ni propres ni saines », « insuffisance des aliments », « travaux au-dessus de leurs forces », « longueur des heures de travail », « complications » du service, « maîtresses incompetentes », « isolement », « monotonie du travail et des efforts faits dans un intérêt qui n'est pas le leur »<sup>25</sup>. En retour, les maîtresses reconnaissent que certains aménagements peuvent contribuer à retenir une servante. Mais le problème fondamental, dans leur esprit, n'est pas d'ordre matériel, mais se situe dans la relation maîtresse-servante, au cœur du rapport de service. Les patronnes doivent s'interroger sérieusement sur le lien qui les lie à leurs domestiques, et questionner leurs propres habitudes et façons de faire. « Nous sommes en pleine démocratie<sup>26</sup> », rappelle M<sup>me</sup> Leman; il serait normal que les maîtresses aient certains égards pour leurs employées et ne forcent pas la distinction. Pour la plupart de ces dames, l'affirmation des principes démocratiques est l'occasion, non pas de reconnaître l'individualité et l'autonomie des servantes, mais plutôt de réactualiser dans leurs rapports avec elles des valeurs chrétiennes telles que la bonté et l'indulgence. Ces considérations peuvent prendre la forme d'une sensibilité nouvelle aux états d'âme de la servante, comme chez Marie Gérin-Lajoie :

25 M<sup>lle</sup> Claire Marceau, « Enquête sur le service domestique auprès des servantes » dans *Premier Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste*, Montréal, Paradis, Vincent & C<sup>ie</sup>, 1907, p. 141-143.

26 Madame P. B. Leman, « Enquête sur le service domestique, auprès des maîtresses de maison » dans *Premier Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste*, p. 139.

[...] les domestiques voient arriver avec terreur les douces réunions de famille surtout celles du dimanche, jour de congé; elles se plaignent amèrement du surcroît de travail que leur imposent les réceptions et les fêtes mondaines. Elles souffrent certainement de rester spectatrices passives et corvéables de ces réjouissances. Il n'y a pas de doute qu'à certains moments, à voir de près les douceurs et les comforts que la vie réserve à quelques-unes de ces choyées, leur cœur doit se serrer et qu'il doit y fomentier quelque chose d'amer ou de mélancolique<sup>27</sup>.

L'amélioration du quotidien du service domestique constitue l'objectif le plus immédiat visé par les réformistes, et ce renouveau des relations de travail passe essentiellement par un investissement personnel de la patronne envers son employée. On rappelle aux intéressées que la responsabilité des maîtresses envers leurs domestiques va bien au-delà de la simple bienveillance ou de la plus élémentaire politesse. Elles ont une fonction quasi maternelle à remplir auprès des servantes qui leur arrivent, jeunes et inexpérimentées : « Gagnons leur confiance, témoignons-leur de l'intérêt, donnons-leur le bon exemple et nous serons surpris des résultats. C'est pour une maîtresse de maison une lourde charge de plus, mais c'est aussi un de ses devoirs rigoureux<sup>28</sup>. »

Notons cependant que cette approche qui affiche un certain souci du bien-être des servantes est farouchement rejetée par certaines militantes à la FNSJB. Pour elles, préserver la distance qui les sépare de leurs employées est aussi une façon de réclamer leur droit, en vertu de leur position sociale, de s'affranchir des corvées domestiques. De leur perspective, il est dangereux d'enfermer maîtresse et servante dans une relation duelle qui non seulement porte préjudice à l'autonomie de la patronne, mais ne règle aucunement la question de l'incompétence des servantes. Ce dernier aspect du problème fait d'ailleurs bien consensus à la FNSJB. Pour certaines dames, la qualité du service constitue même l'enjeu principal de la crise de la domesticité : « Les servantes ont des griefs? Soit. Mais les maîtresses en ont aussi. Elles ont de plus le droit, puisqu'elles rémunèrent largement pour cela, d'exiger un bon service. L'ont-elles? C'est surtout, il me semble, le point en litige<sup>29</sup>. » Au-delà des rapports interpersonnels, la question de la formation pratique des servantes, tout comme le problème de la pénurie des bonnes, incitera un petit groupe de militantes à rechercher d'autres types de solutions.

27 Madame Gérin-Lajoie, « Enquête sur le service domestique dans les bureaux de placement » dans *Premier Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste*, p. 146.

28 Madame Rupert-Derome, « Régie interne de la maison : Création du milieu – Le service domestique – L'influence du milieu », *La Bonne Parole*, vol. 15, n° 7/8, juillet et août 1927, p. 9.

29 Françoise, « Le Congrès Féminin », *Le Journal de Françoise*, vol. 6, n° 6, 15 juin 1907, p. 90.

### ***L'Association des aides-ménagères***

Même si l'essentiel des discours cible les rapports individuels entre maîtresses et employées, quelques féministes de la FNSJB vont aussi chercher des solutions d'ordre plus structurel à leurs problèmes domestiques. La FNSJB se prononce par exemple en faveur d'une réglementation plus stricte des bureaux de placement de domestiques, dont elle voudrait bien se voir attribuer la responsabilité<sup>30</sup>. La création de l'Association des aides-ménagères constitue cependant la tentative la plus sérieuse d'impliquer les servantes dans la résolution de la crise de la domesticité. Cette initiative de la FNSJB vise d'abord à donner au métier de servante une allure plus formelle et honorable, en le rapprochant d'autres professions beaucoup moins soumises à l'arbitraire des relations personnelles. Cet objectif apparaît certainement contradictoire avec l'attachement des patronnes envers une forme traditionnelle de service domestique, justement centrée sur les relations personnelles. Ce paradoxe, omniprésent dans les discours, teintera fortement les attitudes ambiguës de plusieurs dames vis-à-vis cette nouvelle association professionnelle.

À la fin de l'année 1906, un « comité des questions domestiques » est formé et Lady Lacoste, mère de Marie Gérin-Lajoie et bourgeoise très impliquée dans des activités mondaines et charitables, est nommée présidente d'honneur. Avant même la naissance officielle de la Fédération, dans la foulée des préparatifs du premier Congrès, l'amélioration du service domestique apparaît comme une question prioritaire. Une des retombées de cette mobilisation sur le sujet est la création de l'Association des aides-ménagères à l'automne 1908. L'Association des aides-ménagères possède la même structure organisationnelle que les autres associations professionnelles affiliées à la FNSJB : ses membres payent une cotisation annuelle et élisent leur conseil. Une déléguée représente l'Association à la Fédération, et à ce titre possède un droit de vote à l'assemblée générale. Un comité de dames patronnesses veille sur l'Association, dans un esprit « bonne-ententiste<sup>31</sup> » commun à toutes les associations professionnelles de la FNSJB.

Le but de l'Association est de « développer les intérêts moraux, intellectuels et matériels de ses membres, et [de] maintenir la dignité de leur état<sup>32</sup> ». On voit ici que la volonté de valoriser le métier de servante, en lui donnant des allures de profession, est au cœur de l'entreprise. Mais il

30 Archives de l'Institut Notre-Dame-du Bon-Conseil [INDBC], fonds Marie Lacoste-Gérin-Lajoie (P2), dossier « Association des aides-ménagères » (D4, 01), « A Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec », mai 1920.

31 Pinard, *Le féminisme à Montréal*, p. 103.

32 Archives nationales du Québec à Montréal [ANQ-M], fonds de la FNSJB (P120), Buts, statuts et règlements, 1-2, « Règlements de l'Association des Aides-ménagères », p. 110.

faut aussi convaincre les patronnes sceptiques qu'il en va de leur intérêt de soutenir l'Association. La présidente des aides-ménagères, après avoir souligné la précarité de la situation des servantes, dont le lieu de travail est aussi le lieu de vie, précise au Congrès de 1909 que son association vise à « protéger et qualifier toute personne qui se livre au service domestique »; et, s'adressant aux patronnes, rajoute « qu'en prenant ainsi l'intérêt de vos domestiques, vous en aurez la plus large part, – et vous trouverez dans l'avenir plus facilement [...] des personnes dévouées et reconnaissantes, qui s'efforceront de rendre leur service irréprochable<sup>33</sup>. »

Dès le départ, on prévoit offrir des cours ménagers aux membres de l'Association, cours qui pourraient éventuellement déboucher sur une forme de diplôme. On n'oublie pas non plus la cérémonie de remise de prix aux meilleures élèves qui doit couronner une année d'efforts. Quelques leçons, qui débiteront à l'hiver 1909, s'ajoutent aux autres activités que sont les conférences hebdomadaires données par un abbé et les assemblées de l'Association. Les dames patronnesses entament aussi une campagne de recrutement dans les campagnes. Elles invitent les curés à diriger les jeunes filles qui émigrent à Montréal vers le Patronage d'Youville tenu par les Sœurs grises, qui fournissent le local et des salles de récréation à l'Association. Dans les premiers mois de son existence, l'Association compte une centaine d'aides-ménagères membres. En janvier 1909, 17 dames patronnesses ainsi que le chanoine Gauthier contribuent financièrement à la l'Association des aides-ménagères. Un an plus tard, ce nombre grimpe à 33, grâce notamment aux efforts de mobilisation de Lady Lacoste et de sa fille.

Malgré ces succès, toutefois, l'Association des aides-ménagères suscite immédiatement une certaine dissension au sein du bureau de direction de la FNSJB. Même si les enjeux précis ne sont jamais évoqués, on comprend que certaines dames sont réticentes à consacrer temps et argent à cette association. Il faut que Marie Gérin-Lajoie intervienne pour calmer les esprits et rappeler l'objectif de l'œuvre, qui est « essentiellement humanitaire<sup>34</sup> ». Mais les frictions ressurgissent périodiquement sur cette question<sup>35</sup>. Quelques dames expriment leur solidarité à Marie Gérin-Lajoie, qui fait face à de « grandes difficultés » et qui doit combattre la « mauvaise impression » que cette œuvre suscite dans la classe bourgeoise<sup>36</sup>. À l'automne 1910, le comité des questions domestiques renseigne le bureau de direction sur la difficulté de recruter des domestiques étant

33 M<sup>lle</sup> Lachapelle, « Même sujet [le logement de l'ouvrière] », dans *Deuxième Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste*, Montréal, Paradis, Vincent & C<sup>ie</sup>, 1909, p. 111.

34 ANQ-M, fonds de la FNSJB, Procès-verbaux du comité de direction, 11-6, 6 novembre 1908.

35 Notamment le 6 avril 1909 et le 8 janvier 1910.

36 INDBC, fonds Marie Lacoste-Gérin-Lajoie (P2), D4, 01, lettre de Emilie Bernier Ferland à Marie Gérin-Lajoie, 23 février 1911; lettre de M<sup>me</sup> L. P. Crevier à Marie Gérin-Lajoie, 20 août 1908.

donné leur grande mobilité. L'exécutif de la Fédération décide alors de céder la direction de l'Association aux Sœurs grises, ce que les religieuses refusent, tout en conservant leur refuge pour jeunes femmes<sup>37</sup>. Le nombre de dames ayant payé leur contribution chute alors à 13. Au printemps 1911, l'Association est moribonde, même si Lady Lacoste espère toujours la voir renaître de ses cendres : « Cette société sortant à peine de son berceau, ne peut pas être bien forte. Il faut l'aider de tout notre pouvoir et lutter encore et malgré tout pour obtenir notre but. Plus il y aura de combats, plus la victoire sera grande. La Vierge Marie notre mère et patronne viendra j'espère à notre secours<sup>38</sup>. »

On n'entend plus parler de l'Association des aides-ménagères après cette date, ni d'ailleurs du comité des questions domestiques. On peut supposer que cette tentative d'organiser les domestiques échoue à cause du désintérêt des servantes et de la difficulté de les rejoindre, mais aussi à cause de la mauvaise réception de cette entreprise parmi certaines membres de la FNSJB et la classe des maîtresses en général<sup>39</sup> : « l'acuité du mal a fait surgir les plus vives agressions et le comité des questions domestiques a été en butte dans la Fédération au discrédit attaché aux causes embarrassantes et compliquées<sup>40</sup> ». Le simple fait de réunir les domestiques, et possiblement de favoriser entre elles l'émergence d'une solidarité, est perçu comme une menace par plusieurs femmes de la bourgeoisie. Marie Gérin-Lajoie doit abandonner l'idée d'une association professionnelle autonome pour les servantes, et en conclut qu'un « patronage qui les ramène périodiquement pour leur donner la pension et l'abri, leur offrir un pied à terre dans leurs sorties les jours de congé, convient donc mieux à leurs besoins<sup>41</sup> ». La tentative de donner une voix aux domestiques à l'intérieur de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, association

37 Le Patronage d'Youville, fondé en 1874 par un prêtre Sulpicien, s'appelait initialement le « Refuge de la Passion » et était destiné à recueillir des servantes sans emploi. Les Sœurs grises prennent la direction de l'institution en 1895 et en font une pension pour les ouvrières, tout en continuant d'y recevoir des domestiques comme par le passé. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'institution des Sœurs grises, indépendamment de l'Association des aides-ménagères qu'elle abrite durant quelques années, continue de servir de refuge pour les servantes entre deux emplois. En 1911, une porte-parole du Patronage affirme que 760 servantes y sont passées au cours de l'année (« Rapport du Patronage d'Youville affilié à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste » dans *Recueil des œuvres fédérées ou l'Action des Canadiennes- françaises*, Montréal, Paradis-Vincent & C<sup>ie</sup>, 1911, p. 115).

38 INDBC, fonds Marie Lacoste-Gérin-Lajoie (P2), D4, 01, lettre de Lady Lacoste adressée à l'Assemblée des Aides-Ménagères, 2 avril 1911.

39 Une domestique membre de l'Association écrit en 1909 à Marie Gérin-Lajoie pour lui témoigner son appui, en réaction à des commentaires très négatifs de sa maîtresse à l'endroit de celle-ci (fonds Marie Lacoste-Gérin-Lajoie [P2], D4, 01).

40 Marie Gérin-Lajoie, *La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et ses associations professionnelles*, Montréal, L'École sociale populaire, 1911, p. 17.

41 *Ibid.*, p. 18.

dont l'ambition est de représenter les intérêts de l'ensemble des Canadiennes françaises, a donc avorté assez rapidement : à l'occasion de deux congrès seulement, les dames ont pu entendre une représentante parler en leur nom. Par la suite, la question du service domestique et des « besoins » des servantes n'émergera plus, à l'occasion, que de la bouche de leurs patronnes ou des responsables d'organismes de charité qui s'en occupent.

La tentative de professionnaliser le service domestique à la FNSJB s'est révélée être un échec sur toute la ligne. D'abord, le contexte de pénurie, qui a perduré durant toute la période, a complètement saboté les efforts de mise en valeur d'une formation professionnelle. Un diplôme n'a en effet jamais été nécessaire pour se dénicher un emploi dans le service domestique. Mais plus fondamentalement, au-delà du contexte économique, la valorisation marchande des compétences ménagères est en soi problématique, celles-ci étant considérées en dernier ressort comme inhérentes à la « nature féminine<sup>42</sup> ». Une déqualification qui se double d'une forte personnalisation du rapport de travail, dans un métier profondément structuré par les relations personnelles, sur le modèle de la mise au service des femmes dans la famille. Comme le précise Eliane Gubin, « l'échec des tentatives de "professionnalisation" – quelles qu'en soient les formes – est presque aussi universel que la permanence de la bonne à tout faire. Car les employeurs recherchent avant tout des aides polyvalentes, corvéables, disponibles et bon marché, bien plus que des aides spécialisées [...] »<sup>43</sup>. Par ailleurs, il ressort clairement que la dévalorisation du travail domestique en général, comme le mépris qui entache la profession domestique à laquelle il est inextricablement lié, est un résultat non seulement des rapports de genre, mais aussi des rapports de classe. Joséphine Marchand-Dandurand illustre avec candeur l'aporie que représente la valorisation du travail domestique à l'intérieur de l'institution du service domestique : « Les services d'une bonne à tout faire se payent relativement bon marché et le temps perdu à remplir ses triviales attributions seraient incontestablement mieux employé par la femme qui a charge d'âmes, à s'instruire pour diriger celles qui lui sont confiées<sup>44</sup>. » Ce stigmatisme de la « bonne à tout faire » explique peut-être que, malgré la « crise de la domesticité », le personnage de la servante ne devient jamais partie intégrante du discours sur les sciences domestiques. Il reste un personnage

42 Magda Fahrni, « "Ruffled" Mistresses and "Discontented" Maids: Respectability and the Case of Domestic Service, 1880–1914 », *Labour/ Le Travail*, vol. 39, printemps 1997, p. 86. Geneviève Leslie soulève aussi ce paradoxe (« Domestic Service in Canada, 1880–1920 » dans *Women at Work. Ontario, 1850–1930*, Toronto, Canadian Women's Educational Press, 1974, p. 92).

43 Eliane Gubin, « Introduction », *Sextant*, n°15/16, 2001, p. 6.

44 Marie Vieuxtemps [J.-M. Dandurand], « Travers sociaux XII : la femme dans la famille », *Le Coin du Feu*, février 1894, p. 36.

« hors champ », dont nous entendons à peine parler dans la croisade pour l'enseignement ménager qui se déroule simultanément.

**Les sciences domestiques : un nouveau « ministère » pour « l'intelligence féminine »<sup>45</sup>**

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, à la faveur du développement de l'instruction publique, apparaissent les premières institutions spécialisées en enseignement ménager. Financé dans un premier temps par le ministère de l'Agriculture et fortement encouragé par les élites cléricales, l'enseignement ménager, « pendant plus d'un siècle, sera au Québec le véhicule de l'idéologie de la femme épouse et mère<sup>46</sup> ». Durant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les postulats de base du discours sur l'enseignement ménager ne sont pas remis en question. Tout discours sur l'éducation des filles passe forcément à cette époque par la valorisation de la formation ménagère, qui devient en quelque sorte le premier critère de légitimité de cette éducation<sup>47</sup>. Il n'y a donc pas de débat ouvert sur le principe de l'enseignement ménager pour les filles, ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait eu qu'une conception de ce que devait être, de ce à quoi devait mener la formation ménagère, pas plus qu'il n'y a eu unanimité sur ce que pouvait signifier une vie de ménagère, en termes de rayonnement et d'autonomie. Une dimension moins connue de cette histoire de l'enseignement ménager est la participation des associations féministes, qui en ont été, au Québec comme ailleurs au Canada et aux États-Unis, parmi les plus ferventes propagandistes. Les femmes qui défendent la science domestique appartiennent à différents horizons idéologiques; elles partagent toutes néanmoins une insatisfaction vis-à-vis leur rôle domestique<sup>48</sup>. L'enseignement ménager, quelle qu'en soit la forme, devient une cause rassembleuse. En Ontario, par exemple, elle rallie les féministes les plus conservatrices et les plus progressistes, avec Adelaide Hoodless comme figure de proue<sup>49</sup>. Chez les féministes du Québec, la lointaine inspiration du modèle américain ou canadien des sciences domestiques se conjugue à d'autres influences – hygiéniste, ruraliste, nationaliste, cléricale – pour

45 M<sup>me</sup> R. Dandurand, « Rapport de l'œuvre des livres gratuits et discours sur les œuvres post-scolaires », dans *Premier Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste*, p. 107.

46 Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 1992, p. 333.

47 Lucia Ferretti, « La philosophie de l'enseignement » dans Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid (dir.), *Les couventines : l'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840–1960*, Montréal, Boréal, 1986, pp. 146–147.

48 Patricia Saidak, « Home Economics as an Academic Science », *Resources for Feminist Research/Documentation sur la recherche féministe*, vol. 15, n° 3, novembre 1986, p. 50.

49 Marta Danylewycz et al., « L'enseignement ménager et les "home economics" au Québec et en Ontario au début du 20<sup>e</sup> siècle : une analyse comparée » dans J. Donald Wilson (dir.), *An Imperfect Past: Education and Society in Canadian History*, Vancouver, CSCL, 1984, p. 107.

former un discours hétéroclite et parfois déroutant sur l'enseignement ménager.

### ***Démystifier les savoir-faire domestiques***

Au cours des premières années d'existence de la FNSJB, l'enseignement ménager est à l'ordre du jour. Des femmes laïques, qui seront associées à la FNSJB, fondent en 1905 l'École ménagère provinciale (EMP). Les congrès comme les pages des périodiques féminins de l'époque sont truffés de discours et de textes sur le sujet. Au cœur de cette propagande, il y a la conviction que les compétences domestiques des femmes ne sont pas innées, qu'elles sont le fruit d'un apprentissage. Les féministes font remarquer que le programme éducatif général ne prépare pas les enfants pour les activités qu'ils et elles seront appelés à faire dans la vie. Pour elles, il est contraire à toute logique que l'exercice d'une « profession » aussi répandue que celle de ménagère ne soit précédé d'aucune formation technique. Il s'agit d'un véritable travail de démystification des savoir-faire domestiques auquel se livrent les Antoinette Gérin-Lajoie et Jeanne Anctil, directrices de l'EMP, ou Caroline Béique, qui en est la présidente-fondatrice : « L'opinion que la femme comme d'instinct et naturellement est apte à prendre la direction d'une famille et d'une maison n'est ni raisonnable ni raisonnée. La tâche d'une mère est un art et un métier pour lesquels une préparation est tout à fait nécessaire; et c'est là le but de l'enseignement ménager<sup>50</sup>. »

Pour les porte-parole de l'EMP, il faut se débarrasser des idées préconçues et s'adapter à la réalité moderne, et cette réalité est que les jeunes filles d'aujourd'hui se mettent en ménage souvent sans aucune préparation. La « méthode de vie<sup>51</sup> » que l'école ménagère se propose d'inculquer aux jeunes femmes se veut tout à fait nouvelle, en rupture avec les habitudes, les croyances, la routine qui ont dans le passé régi les activités domestiques. Intelligence, rationalité, rigueur, efficacité sont les qualités de la ménagère moderne, et les valeurs qui doivent inspirer son travail quotidien. Plusieurs femmes impliquées à l'EMP ou à la FNSJB découvrent que le foyer est un lieu où les femmes peuvent progresser : « L'enseignement ménager place nos jeunes filles dans l'élément naturel de la femme, de là son importance. Elle peut s'y développer à l'infini sans empiéter sur les droits de l'homme<sup>52</sup>. » Elles y voient un moyen de faire avancer les femmes sans se buter à la concurrence masculine, sans

50 M<sup>me</sup> Béique, « De l'adaptation de l'Enseignement Ménager aux divers degrés de l'Enseignement » dans *Deuxième Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste*, p. 63.

51 Les Écoles ménagères provinciales, *Livret d'enseignement ménager. Méthodologie spéciale à l'usage des normaliennes. Résumé du cours donné à l'École Ménagère de Fribourg (Suisse)*, Québec, Ministère de l'Agriculture, 1915, p. 4.

52 Mademoiselle Gérin-Lajoie [Antoinette], « Conférence sur l'enseignement ménager », dans *Premier Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste*, p. 126.

remettre en question les termes de la division sexuelle du travail. Leur position est pour le moins paradoxale : tout en misant d'une part sur une division sexuelle du travail complètement « naturalisée », elles consacrent d'autre part leurs efforts à « dénaturiser » les compétences domestiques.

Dans l'esprit des membres de la FNSJB, l'enseignement ménager est un programme d'éducation totale, qui conjugue développement intellectuel, compétences techniques et relèvement moral. Cet enseignement a une portée non seulement familiale, mais sociale et même nationale; dans un contexte idéologique très marqué par le nationalisme, cet argumentaire ne peut manquer d'attirer l'attention des élites. Les féministes de la Fédération défendent l'idée que, de par leurs fonctions au sein de la famille, les femmes ont un rôle central à jouer dans la lutte contre les problèmes sociaux, dont l'origine se situe bien souvent au foyer, qui est « le centre de tout : [...] le cœur d'où s'épanche la vie<sup>53</sup> ». Plusieurs envisagent l'enseignement ménager comme une prise en main par les femmes du destin collectif de la société : « avec une génération de femmes éclairées, nos forces vitales peuvent être renouvelées en vingt ans et un quart de siècle à peine, suffirait pour endiguer les maux qui nous guettent et nous acheminer sûrement vers la supériorité<sup>54</sup>. » L'enseignement ménager donne aux femmes l'expertise et la confiance, la foi en l'importance de leur rôle, ce dont les esprits les plus progressistes de l'époque sont déjà convaincus selon Caroline Béique, qui affirme sans hésiter que « les sociologues de nos jours en sont arrivés à compter surtout sur la femme pour enrayer trois grands fléaux qui désolent l'humanité : l'alcoolisme, la tuberculose, la mortalité infantile<sup>55</sup> ».

### ***L'École ménagère provinciale (EMP) et la formation des maîtresses d'enseignement ménager***

Il faut rappeler qu'à l'époque, faire la promotion de l'école ménagère, c'est aussi plaider en faveur d'une scolarité plus prolongée pour les filles. Dans un contexte où les filières d'éducation féminine sont très limitées, et encore bien davantage pour les filles de milieu populaire, l'école ménagère est une façon de pousser un peu plus loin l'instruction de celles-ci : « Instruire c'est faire l'aumône de l'esprit, c'est aider l'individu à se perfectionner à mettre en valeur les dons dont Dieu l'a doué, c'est lui aider [*sic*] à s'élever dans l'ordre matériel et à améliorer les conditions de sa vie; c'est, au point de vue national faire surgir des personnalités, créer une classe

53 M<sup>me</sup> Gérin-Lajoie, « Conférence sur la condition économique de la femme mariée. Sa condition légale. Paroles de clôture du Congrès », dans *Premier Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste*, p. 202.

54 « Chronique des œuvres », *La Bonne Parole*, vol. 6, n° 12, février 1919, p. 2.

55 Béique, « De l'adaptation de l'Enseignement Ménager », p. 67-68.

dirigeante qui achemine notre race vers la supériorité<sup>56</sup>. » En 1905, lorsque les dames déposent leur demande de charte, le terrain de l'enseignement ménager au Québec est pratiquement vierge. L'école de Roberval est connue et vantée et celle de St-Pascal vient tout juste d'ouvrir ses portes, mais le projet des dames patronnesses se présente de façon radicalement différente. Implantée en milieu urbain, tournée vers une clientèle ouvrière et adulte, l'École ménagère provinciale n'a pas grand-chose à voir avec ces institutions d'enseignement primaire et ménager en milieu de colonisation ou agricole.

Les cours débutent en janvier 1907, et dès l'année suivante, le programme spécialisé en enseignement ménager de l'école normale accueille quelques élèves. En effet, même si l'éducation populaire post-scolaire est l'un des premiers objectifs visés par les fondatrices<sup>57</sup>, la formation des institutrices s'est rapidement imposée comme vocation de l'École. Avant l'ouverture, on envoie trois jeunes filles – Marie de Beaujeu, Antoinette Gérin-Lajoie et Jeanne Anctil – en stage d'observation dans les grandes écoles ménagères européennes; à leur retour, elles prennent en main l'organisation de l'enseignement normal. Fort conscientes que l'enseignement ménager est en passe de s'étendre à l'échelle de la province, les femmes laïques à la tête de l'École veulent se tailler une place de choix dans ce créneau d'avenir. Elles défendent sur toutes les tribunes l'importance de la formation des maîtresses qui répandront leur savoir partout dans la province. Caroline Béique déplore le fait qu'« on croit généralement que n'importe qui peut se mettre à la tête d'une école ménagère et enseigner des choses que chacun croit savoir parfaitement<sup>58</sup> ». Première institution à fournir cette spécialité aux institutrices, l'EMP veut s'imposer comme chef de file dans la formation d'une élite féminine en science ménagère<sup>59</sup>.

La fréquentation de ces programmes – environ cinq élèves normaliennes par année pour le cours régulier jusqu'en 1925, et environ 25 pour les cours

56 « Chronique des œuvres », *La Bonne Parole* vol. 6, n° 4 juin 1918, p. 3.

57 M<sup>me</sup> F. L. Béique, *Quatre-vingts ans de souvenirs : histoire d'une famille*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette et les Éditions de l'Action canadienne-française, 1939, p. 245–246.

58 Division des archives de l'université de Montréal, fonds des Écoles ménagères provinciales (E81), rapports 1907–1926, 1b, 10, Discours manuscrit de Caroline Béique, 29 mai 1908.

59 L'EMP et l'école de St-Pascal, qui l'imitent peu après, sont les seules institutions jusqu'aux années 1920 à offrir ce type de diplôme spécialisé. Jeanne Anctil compare son cours normal à celui offert au couvent de St-Pascal de Kamouraska : « Le premier système d'école ménager [St-Pascal] a l'avantage de pouvoir, dans une certaine mesure, bénéficier de l'organisation et des professeurs de l'école normale classique. Le deuxième système a en raison de son indépendance, plus de souplesse pour se plier à toutes les nécessités. Les élèves qui reçoivent ces écoles privées ont déjà une formation pédagogique fort utile. Ayant déjà vécu dans le monde, elles en connaissent mieux les besoins. Elles savent ce qu'elles veulent » (Jeanne Anctil, « Comment former les maîtresses de l'enseignement ménager », *La Bonne Parole*, vol. 5, n° 2/3, 1917, p. 17).

« abrégés » ou les cours « de vacances »<sup>60</sup> – peut sembler insignifiante en regard des efforts déployés par les responsables afin de les promouvoir. On peut supposer qu'elles ont très bien perçu l'importance stratégique de conserver et renforcer leur position au sommet de l'échelle pédagogique dans le champ de l'enseignement ménager, et cela malgré la difficulté de faire reconnaître par les autorités, et particulièrement les commissions scolaires, la spécialisation des institutrices. C'est en effet sans relâche que les responsables de l'EMP défendent leurs cours supérieurs. Au fil des ans, les revendications de Jeanne Anctil se feront en outre plus précises au sujet de la place des femmes au sein des organisations publiques responsables de l'éducation des filles au Québec :

Permettez-moi d'émettre les vœux suivants :

1° – Je considère opportun et désirable que le Gouvernement, dans les deux départements du Conseil de l'Instruction Publique et du Ministère de l'Agriculture, requière les services permanents comme conseillères autorisées des femmes, qui ont donné dans l'enseignement, pour le bien de leur pays, les fruits de longues années d'expérience et le meilleur de leur vie.

2° – Que des femmes inspectrices soient adjointes aux Commissaires d'Écoles, qu'un comité spécial de maîtresses d'enseignement Ménager soit nommé, pour déterminer le mode ou le type d'installation des locaux affectés aux sciences ménagères [...].

4° – Que le Gouvernement réserve une certaine somme d'argent plutôt grasse que mince et l'approprie à celles de ses vaillantes officières, qui par leurs travaux ou leurs aptitudes spéciales désireraient compléter leurs études et élargir l'horizon de leurs idées. « Les voyages instruisent », cet axiome restera toujours vrai; mais quand on le met au service de son pays et qu'il s'inspire du plus pur patriotisme il devient un apôtre<sup>61</sup>.

### ***L'éducation ménagère populaire à l'EMP et dans les paroisses***

Avant la crise des années 1930, les initiatives publiques en matière d'éducation post-scolaire au Québec sont modestes, et ce sont surtout des organismes privés qui dominent la scène<sup>62</sup>. C'est donc à une époque où l'éducation populaire commence à peine à se développer que les fondatrices de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, fortes de l'expertise

60 Nicole Thivierge, *Histoire de l'enseignement ménager-familial au Québec, 1882–1970*, Québec, IQRC, 1982, p. 134–139.

61 Jeanne Anctil, « Les Écoles Ménagères provinciales : Formation des maîtresses d'enseignement ménager et de leurs relations avec les commissions scolaires », *La Bonne Parole*, vol. 10, n° 6, juin 1922, p. 8.

62 Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec, Tome 2 : 1840–1971*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston Ltée, 1971, p. 308–309.

développée à l'EMP, ont l'idée d'en faire un axe important de leur action auprès des femmes des milieux populaires.

Les fondatrices de l'École ménagère provinciale offrent, parallèlement à leur programme spécialisé de l'école normale, une variété de cours publics qui se veut adaptée aux besoins de la population. Ce sont différentes leçons de cuisine (cuisine fine, cuisine pratique, cuisine bourgeoise), de couture, de chapellerie, de dentelles ou de broderies qui sont offertes de jour ou de soir, selon la clientèle. De plus, l'École ménagère, sans être à proprement parler une école de métiers, offre un certain nombre de cours orientés vers le marché du travail<sup>63</sup>. En matière d'enseignement post-scolaire, l'EMP collabore étroitement avec les responsables de la FNSJB qui veulent développer une formule d'éducation ménagère qui rejoindrait les femmes directement dans leur milieu.

À partir de 1909, les associations professionnelles de la Fédération commencent à offrir à leurs membres des cours du soir, « ménagers » ou « professionnels ». L'Association professionnelle des employées de manufactures (APEM) est celle qui compte le plus de membres, elle est aussi la plus active dans l'organisation de ces cours. En 1911, l'Association présidée par Maria Auclair compte déjà 1 200 membres, et deux sections paroissiales ont été fondées dans Hochelaga (La Nativité) et St-Eusèbe<sup>64</sup>. Dans les années qui suivent, elle ouvre des classes dans différentes écoles de plusieurs autres paroisses de la ville; en novembre 1917, par exemple, l'APEM annonce au-delà de vingt leçons par semaine, réparties sur quatre jours dans sept lieux différents<sup>65</sup>. Les associations ont la liberté de choisir la variété de cours qui répond le mieux à leurs besoins. Ainsi, on doit à l'Association des femmes d'affaires la mise sur pied d'un cours de droit commercial à l'Université Laval, dont le programme est publié à l'automne 1914, qui deviendra un cours de droit usuel donné par Marie Gérin-Lajoie l'année suivante. On prévoit que cette formation gratuite débouche sur un diplôme<sup>66</sup>. Plusieurs associations offrent des cours d'anglais, d'art culinaire, de modes ou de couture; les employées de bureau bénéficient de leçons de sténographie et de dactylographie, et les employées de magasin peuvent quant à elles s'initier à la comptabilité. L'importance relative des cours ménagers varie beaucoup d'une association à l'autre : ainsi, si à certains moments, l'Association des employées de magasins n'affiche aucun cours ménager à son programme, les leçons de coupe, couture et modes sont au contraire celles qui attirent le plus

63 Cuisine « diététique » pour les travailleuses en hôpitaux, cours d'aides-infirmières donnés par la société d'Ambulance Saint-Jean de Jérusalem, leçons de cuisine aux hôteliers sont des exemples de formations offertes au cours des années 1910.

64 Gérin-Lajoie, *La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et ses associations professionnelles*, p. 13-15.

65 « Chronique des œuvres », *La Bonne Parole*, vol. 5, n° 9, novembre 1917, p. 2.

66 « Chronique des œuvres », *La Bonne Parole*, vol. 2, n° 9, novembre 1914, p. 4.

d'ouvrières. Il faut cependant noter que, bien que ces cours soient classés sous la rubrique « ménagers », il est fort probable qu'une part des élèves les aient suivis dans un but professionnel. À l'EMP, la formation en coupe et confection de vêtements semble tellement populaire que l'École « ne peut suffire aux demandes<sup>67</sup> ».

Les cours ménagers introduits par l'APEM dans ses sections paroissiales sont offerts gratuitement aux membres de l'association, mais sont aussi ouverts au public pour la somme de dix sous par séance. Cependant, dès 1914, la FNSJB, via le comité d'enseignement ménager présidé par Antoinette Gérin-Lajoie, pense à élargir ce mouvement, et introduire des cours dans les paroisses qui seront quant à eux spécifiquement destinés aux mères de famille. Les féministes de la Fédération y voient la meilleure façon de diffuser massivement des notions d'hygiène aux femmes, qui sont considérées comme les intervenantes de première ligne dans la lutte contre la mortalité infantile. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Marie Gérin-Lajoie entrevoit la diffusion des notions d'économie domestique dans la population en général :

Nul doute que l'enseignement ménager transformera les conditions hygiéniques de la vie au sein de notre population, et détruira ces influences morbides, qui, dans l'enceinte du foyer, anéantissent notre race, compromettent sa santé physique et détruisent sa vie morale. La mortalité infantile, la tuberculose, l'alcoolisme avec leurs conséquences néfastes, telles que la dépopulation, la misère et le vice, seront nécessairement refoulées sous l'influence bienfaisante de cette science, qui substitue à une ignorance pernicieuse, de saines notions d'hygiène, d'alimentation et d'économie domestique. Il n'est pas exagéré d'affirmer que de la conscience que la femme apportera à l'exécution de ses devoirs quotidiens dépend, dans une large mesure notre survivance nationale<sup>68</sup>.

À l'instar du comité de lutte contre la mortalité infantile de la FNSJB, qui supervise l'action des comités paroissiaux pour l'œuvre des Gouttes de lait<sup>69</sup>, le comité de l'enseignement ménager compte sur les cellules locales que sont les fédérations paroissiales pour prendre en main les cours ménagers dans les différents quartiers de la ville. À l'hiver 1918, les membres du bureau de direction convient à leur assemblée mensuelle les présidentes des fédérations paroissiales, afin de jeter les bases de

67 Canada, *Commission royale*, p. 2123. La responsable, M<sup>me</sup> Gagnon affirme que « les jeunes filles obtiennent de bonnes situations; les unes dans les familles [...] ; d'autres à la campagne, dans les magasins généraux [...] ; quelques-unes ouvrent à leur propre compte un magasin de chapeaux et réussissent bien ».

68 Marie Gérin-Lajoie, « Entre nous », *La Bonne Parole*, vol. 6, n° 2, avril 1918, p. 1.

69 Au sujet de la lutte contre la mortalité infantile, lire Denyse Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants. La médicalisation de la maternité, 1910-1970*, Montréal, éditions du remue-ménage, 2004.

l'organisation des cours. Dès la première année, 1918–1919, 103 cours sont donnés dans 11 paroisses, à un total de plus de 6 000 femmes<sup>70</sup>.

La Fédération chapeaute le mouvement, mais le contenu pédagogique est préparé par Jeanne Anctil, directrice de l'EMP : hygiène et alimentation sont les deux axes de son programme. Le cours d'hygiène, qui comprend notamment de nombreuses notions de médecine pratique, est certainement le plus élaboré. À la fois théorique – notions d'anatomie et de physiologie, par exemple – et technique – soins aux malades et préparation de cataplasmes, entre autres – on y enseigne aux femmes des connaissances et des savoir-faire de base en matière d'hygiène et de santé. En revanche, le programme d'art culinaire est beaucoup moins développé. À en croire les inscriptions tant dans les associations professionnelles que dans les paroisses, la cuisine est pourtant une matière qui attire beaucoup d'élèves<sup>71</sup>. Grâce à l'enseignement ménager, la FNSJB espère voir se multiplier les fédérations paroissiales, qui constituent sa base et assurent son *membership*. L'EMP y trouve aussi son compte, puisque son expertise reconnue lui confère tout naturellement le rôle d'inspection des cours, lesquels fournissent par ailleurs des débouchés professionnels pour ses finissantes du cours normal<sup>72</sup>. En comptant les sections paroissiales fondées par l'APEM entre 1910 et 1917, la FNSJB instaure des cours ménagers dans une quinzaine de paroisses de Montréal dans les années 1910 et 1920.

Jusqu'à la fin des années 1920, l'enseignement ménager est un thème omniprésent à la FNSJB. L'intérêt que portent les féministes à cette cause est parfois difficile à cerner, et de toute évidence, il existe plusieurs points de vue sur la question. Plusieurs propagandistes de l'enseignement ménager inscrivent leur cause au centre d'un mouvement plus général de lutte contre la mortalité infantile et d'autres problèmes de santé publique. Pour un certain nombre de féministes, le développement des capacités, de l'expertise et de l'éducation des femmes est une motivation première. Dans cette perspective, il leur semble naturel de revendiquer pour les femmes « que leur expérience des besoins profonds de la famille soit utilisée dans la préparation des programmes et qu'il surgisse, au plus tôt,

70 « Chronique des œuvres », *La Bonne Parole*, vol. 7, n<sup>os</sup> 5/6, juillet et août 1919, p. 3. Ce chiffre correspond à la somme du nombre moyen de présences à chaque leçon, multiplié par le nombre total de leçons. Étant donné que nous ignorons combien de personnes ont assisté à plus d'une leçon, il est impossible de déterminer le nombre réel de femmes qui ont été rejointes par les cours ménagers dans les paroisses. Ce chiffre se situe certainement en-deçà de 6 636, lequel suppose que chaque femme n'a assisté qu'à une seule leçon.

71 En 1923–1924, par exemple, 61 cours de cuisine, 41 cours de couture et 12 cours non identifiés (donnés par des assistantes) ont été donnés dans les paroisses (INDBC, Fonds Marie Lacoste-Gérin-Lajoie [P2], dossier « Écoles ménagères provinciales » [D4], 04, Rapport des cours d'enseignement ménager, 1923–1924).

72 Béique, *Quatre-vingts ans de souvenirs*, p. 254.

parmi elles une élite éclairée qui jouera le rôle de classe dirigeante<sup>73</sup> ». Pour quelques-unes, la défense de l'éducation domestique est indissociable d'une volonté assumée de s'imposer comme chef de file dans un nouveau créneau d'enseignement féminin. De tous ces discours, il ressort que la vision de la formation ménagère qui est défendue à la FNSJB comporte une dimension autonomiste, qui se traduit par un refus de confiner les femmes dans une position subordonnée.

### **Conclusion**

Les premières féministes canadiennes-françaises, réunies au sein de la FNSJB, ont investi tous les terrains à leur portée pour défendre l'autonomie des femmes et favoriser leur émancipation. Tout était à faire : abaisser des barrières légales, combattre les préjugés, réunir et organiser les femmes. Elles ont voulu améliorer les conditions de vie des femmes sur tous les plans, y compris celui de la vie familiale. Elles ont cru que leurs actions et leurs paroles libérées pourraient apporter un « idéal nouveau dans le monde<sup>74</sup> », et que l'humanité tout entière bénéficierait de cet apport féminin dont elle s'était trop longtemps privée. Le projet féministe des dames de la FNSJB misait à la fois sur l'élargissement des horizons des femmes et sur une affirmation de leur rôle domestique.

Le service domestique et l'enseignement ménager apparaissent comme les deux axes principaux de la réflexion des féministes du tournant du XX<sup>e</sup> siècle sur le travail domestique. L'analyse approfondie de leurs discours et actions dans ces domaines révèle que cette réflexion comporte deux dimensions principales. Premièrement, les féministes ont voulu que les femmes puissent échapper à l'assignation exclusive au travail domestique. Cette préoccupation a d'abord été intéressée : la crise du service domestique menaçait leur propre autonomie. Un marché stable de servantes compétentes constituait la plus sûre garantie de leur capacité à s'approprier pour elles-mêmes une partie de leur temps et de leur énergie, qu'elles pouvaient investir dans différents projets à caractère social. Certaines féministes ont néanmoins assorti leurs intérêts de classe d'une préoccupation réelle pour le sort des domestiques. Pour la première fois, quelques femmes ont cherché à les réunir et à leur donner une voix, dans l'espoir de faire de cette fonction méprisée une profession honorable. L'échec de cette tentative et les réactions qu'elle a provoquées témoignent de la difficulté pour le groupe des domestiques à se faire considérer comme de « vraies » travailleuses, et aussi du caractère insurmontable des antagonismes de classe entre maîtresses et servantes.

73 Marie Gérin-Lajoie, « Objet du Congrès : notre programme – nos moyens d'actions », *La Bonne Parole*, vol. 9, n° 5, mai 1921, p. 5.

74 Marie Gérin-Lajoie, « De l'organisation sociale des énergies féminines », *La Bonne Parole*, vol. 10, n° 4, avril 1922, p. 4.

Deuxièmement, les militantes de la FNSJB ont cherché à faire reconnaître l'importance et la valeur du travail domestique des femmes, particulièrement en faisant la promotion de l'enseignement ménager. Pour valoriser le travail domestique, il fallait tout d'abord le rendre visible, démontrer qu'il nécessite un apprentissage et combattre l'idée que toutes les femmes, par « nature », ont cette compétence. Il s'agissait bien sûr d'une valorisation essentiellement symbolique. Mais plusieurs féministes ont vu dans la professionnalisation du travail domestique une voie vers la reconnaissance sociale du rôle domestique des femmes, à une époque où nationalistes et hygiénistes expriment leurs angoisses quant à l'avenir de la « race » canadienne-française. Quelques visionnaires ont aussi espéré que les sciences domestiques permettraient à une élite féminine d'investir le monde de la science et de se placer à l'avant-garde du progrès, pour le bénéfice de toutes les femmes. Il reste beaucoup à faire pour documenter cette histoire de l'enseignement ménager au Québec, et particulièrement son volet post-scolaire.

Au terme de cette analyse, il apparaît que les préoccupations domestiques faisaient partie intégrante de l'engagement militant de cette première génération de féministes. Dans notre mémoire, nous avons souligné l'impact du contexte historique et idéologique de l'époque, lequel a contraint dans une certaine mesure ces femmes – respectables représentantes de la bourgeoisie libérale, pour la plupart – à adopter une attitude des plus prudentes. Elles ont évité la confrontation ouverte, tant avec le clergé qu'avec les autorités politiques, en adoptant une rhétorique de la conciliation. Leur foi catholique a été un frein au développement libre de leur pensée, en même temps qu'une arme dans la défense de leurs droits humains. Il ressort des textes féministes de cette époque une sincère confiance en l'avenir, porteur de toutes les promesses. Ce siècle qui commençait serait celui des femmes, dont le progrès marquerait la fin des entraves à leur pleine participation à la vie publique en même temps qu'une reconnaissance de leur contribution unique et essentielle à la société par leur travail familial. Elles n'ont pas imaginé que la valorisation symbolique de ce travail « d'amour » et la naturalisation du « rôle » féminin qu'il sous-tend puissent nuire à sa reconnaissance sociale et économique. Sous-estimant la puissance de l'argument naturaliste utilisé pour confiner les femmes au foyer, elles ont donc rajouté leur voix à celles des plus féroces antiféministes pour louer l'importance de la « mission » familiale des femmes.